

---

## AVIS PUBLIC

### AUX CITOYENS DE LA MRC DE MANICOUAGAN

---

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par Lise Fortin, directrice générale et greffière-trésorière, que le Conseil de la MRC de Manicouagan a adopté, lors de sa séance ordinaire du 19 octobre 2022, le règlement 2022-05.

⇒ Le règlement 2022-05 modifiant le règlement de zonage 2008-03 du territoire non organisé de la Rivière-aux-Outardes.

Ce règlement peut être communiqué à quiconque en fait la demande au service du greffe de la MRC de Manicouagan.

Donné à Baie-Comeau, ce 20<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2022.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lise Fortin', is written over the printed name.

Lise Fortin

Directrice générale et greffière-trésorière